



Discours

Arles, le 1er juillet 2019
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de l'ouverture des 50^e Rencontres d'Arles, lundi 1er juillet 2019

Madame la ministre, chère Françoise,

Monsieur le président du conseil régional, cher Renaud MUSELIER,

Madame la présidente du conseil départemental, chère Martine VASSAL,

Monsieur le maire d'Arles, cher Hervé SCHIAVETTI,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le président, cher Hubert VÉDRINE,

Monsieur le directeur général, cher Sam STOURDZÉ,

Madame l'administratrice générale, chère Aurélie DE LANLAY,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Avant toute chose, je veux vous dire combien je suis heureux d'être ici, pour célébrer, avec vous, l'anniversaire des Rencontres d'Arles. Avec vous : artistes, public, élus, équipes des Rencontres. C'est grâce à vous si les Rencontres sont ce qu'elles sont. Elles ne seraient rien sans leur public. Elles ne seraient rien sans les photographes. Elles ne seraient rien, non plus, sans celles et ceux qui s'affairent, pendant des mois, pour faire de chaque édition un succès : cher Hubert VÉDRINE, cher Sam STOURDZÉ, chère Aurélie DE LANLAY, et tous ceux qui vous accompagnent. Elles ne seraient rien, enfin, sans l'inlassable engagement des collectivités – vous le premier, cher Hervé SCHIAVETTI –, sans

l'engagement des pouvoirs publics, de leurs partenaires. La longévité des Rencontres, c'est à vous que nous la devons.

En cinquante éditions, vous en avez fait un rendez-vous immanquable. Oui : l'horizon des Rencontres, c'est à la fois un ancrage profond dans cette ville, dans cette terre, dans cette région à laquelle elles ont tant donné ; mais c'est aussi l'aspiration à une forme d'universel.

Parce que la Beauté des photographies que vous exposez, et la Beauté du cadre dans lequel vous les présentez, cette Beauté, nous ne pouvons pas la garder pour nous. Elle mérite d'être partagée avec le monde entier.

Ça n'était pas l'ambition initiale des Rencontres – loin de là. Mais la vie prend parfois des tournures inattendues.

Ce n'était à l'origine qu'un « moment entre copains » ; vous en avez fait un rendez-vous incontournable de la photographie.

Je pense à eux aujourd'hui : à Lucien CLERGUE, à Michel TOURNIER, et tout particulièrement à Jean-Maurice ROUQUETTE.

Si quelqu'un leur avait dit, à la création des Rencontres, qu'elles seraient toujours là, cinquante ans plus tard, ils ne l'auraient probablement pas cru. Pourtant, nous voilà.

Depuis un demi-siècle, l'histoire de la photographie s'est écrite avec et par les Rencontres.

Et nous ferons tout pour que cette histoire continue à s'écrire. Avec, et par les Rencontres. Avec, et toujours, le soutien du ministère de la Culture.

Pour que l'histoire de la photographie continue à s'écrire à Arles et en France, nous devons remettre les artistes au cœur de nos politiques culturelles.

Cette politique de soutien à la photographie a de nombreux atouts.

Nous disposons en France d'un réseau d'acteurs exceptionnel.

C'est le résultat de soixante ans d'actions de la part du ministère de la Culture et des collectivités territoriales.

Soixante ans d'actions pour structurer une large présence d'artistes et leur diffusion sur le territoire ; pour permettre le soutien à la création ; et pour accompagner la structuration de la filière.

Il n'existe pas un seul pays au monde qui dispose d'un tel réseau, d'une telle richesse, d'une telle chance.

Ce réseau exceptionnel de structures de diffusion, nous l'avons fortement accompagné, cette année, avec le soutien de 23 centres d'art pour présenter des œuvres issues du Fonds national d'art contemporain.

Sur le thème de « l'Engagement », grâce au travail du Réseau Diagonal, ces expositions se feront les témoins, dans toute la France, de la diversité et de la richesse de la photographie à travers les collections nationale. Car nous disposons de collections nationales de qualité, mais surtout d'une scène française d'une extraordinaire vitalité.

Une scène ouverte, identifiée, reconnue dans le monde entier. Les Rencontres le montrent chaque année.

Cette vitalité, nous la devons aux dizaines de milliers de professionnels des arts visuels que compte notre pays, et qui contribuent à la richesse économique de celui-ci.

Malgré ce rayonnement, notre politique doit mieux s'adresser aux créateurs.

Je mesure les fragilités qui affectent le champ de la création, et en particulier les arts visuels.

Je mesure la paupérisation des photographes ; la précarisation de leur statut ; la baisse de leurs revenus.

Si la révolution numérique a permis le développement de nouveaux modes de diffusion, elle s'est aussi accompagnée d'une concentration de la valeur dans les mains de quelques acteurs.

Ce ne sont pas des conditions dignes pour créer. Je veux que nous y remédions.

Et je veux que nous le fassions dans la concertation, l'échange, et le dialogue, avec les premiers concernés. Avec les photographes, et tous les professionnels de la photographie. Par le passé, ils ont pu être les oubliés de nos politiques. On s'est intéressé à encourager la création, sans toujours associer les créateurs. On s'est intéressé à développer un réseau de diffusion, sans toujours impliquer ceux qui le nourrissent. On s'est intéressé à structurer une filière, sans toujours inclure ceux qui la constituent.

Je souhaite que nous puissions changer notre approche. C'est tout l'objet du Conseil national des professions des arts visuels, que j'ai installé il y a quelques jours. Il a vocation à être une instance de dialogue, entre le ministère de la Culture et les professionnels. Il doit nous permettre de renouveler notre soutien aux arts visuels, de le rendre plus efficace, de l'adapter à la réalité des professions. Il doit être force de proposition : pour faire évoluer des réglementations, pour favoriser la diffusion d'expériences novatrices, pour échanger sur les bonnes pratiques.

Mieux nous concerter avec les acteurs du monde de la photographie : c'est également l'objet du Parlement de la photographie, cette instance de concertation mise en place par le ministère de la Culture, lieu d'échange et de dialogue entre les acteurs du monde de la photographie.

Des réunions régulières se sont déroulées dans le cadre de plusieurs groupes de travail thématiques : sur les structures de diffusion ; sur les galeries ; sur l'édition de livres de photographie. Des premiers temps de restitution et d'échanges seront organisés mi-septembre 2019, pour comprendre et accompagner ce secteur.

Sa séance plénière se tiendra en novembre. Je souhaite que puissent y assister tous les conseillers en charge des arts visuels des directions régionales des affaires culturelles afin que les préoccupations des photographes, des agences, des galeries ou encore des éditeurs soient largement partagées au sein de mon ministère. Naturellement, je serai très attentif aux recommandations formulées.

Au-delà de ces nécessaires instances de concertation, je veux que nous fassions émerger de meilleures conditions d'exercice de la profession de photographe. Cela passe, d'abord, par une meilleure rémunération. Le droit de présentation publique est une première étape. Les habitudes doivent changer.

Le ministère de la Culture doit prendre sa part pour les faire évoluer. Parce qu'un photographe ne peut continuer à exposer gratuitement ses œuvres.

Les centres d'arts et les fonds régionaux d'art contemporains se sont déjà engagés, en rémunérant les artistes exposés au titre du droit de présentation publique.

Les Rencontres le font également. Je veux vous en remercier, cher Hubert Védrine, cher Sam Stourdzé. C'est maintenant à l'Etat et à ses opérateurs de donner l'exemple.

La juste rémunération des créateurs est également au cœur de la directive européenne sur le droit d'auteur.

Nous la transposerons dans la loi sur la régulation audiovisuelle, qui sera examinée par le Parlement en tout début d'année prochaine.

Et dans la PPL droits voisins des éditeurs et agences de presse qui repasse mercredi au Sénat, nous avons fait en sorte de préciser que les photos étaient bien couvertes par ce droit.

Une photographie vivante ne peut exister sans un partage équilibré de la valeur entre d'une part les géants numériques et d'autre part les créateurs, artistes et auteurs.

Améliorer les conditions d'exercice de la profession passe aussi par une meilleure reconnaissance.

J'entends le manque de reconnaissance dont souffrent les photographes, et plus généralement l'ensemble des artistes-auteurs.

Il nous faut aujourd'hui reconnaître leur apport à notre société ; recenser les difficultés qu'ils rencontrent, mais aussi les opportunités dont ils disposent.

Pour cela, j'ai souhaité engager une réflexion sur l'auteur et l'acte de création.

J'ai confié une mission prospective sur le sujet à Bruno RACINE.

Elle doit nous permettre de trouver le cadre le plus favorable à l'épanouissement de la création et de la diversité culturelle, pour les prochaines années.

J'ai souhaité que cette réflexion soit ambitieuse et réaliste, concertée et ouverte, multidisciplinaire et prospective, au service de tous les créateurs.

A ce titre, Bruno RACINE a constitué un collège d'experts permettant d'apporter des regards croisés sur une économie de la création dont la diversité implique la mise en commun d'analyses issues de différentes disciplines.

Il me rendra ses propositions d'ici la fin de l'année. Pour permettre aux photographes de vivre de leur métier, la commande publique a un rôle à jouer.

Je veux mettre en œuvre une politique volontariste en la matière. Redynamisons ce mode d'intervention ! Allons au-devant de collectivités qui n'oseraient pas se lancer dans le projet !

En ce sens, nous publierons prochainement un guide pratique de la commande artistique destiné aux commanditaires et aux artistes.

L'année dernière, le ministère a opéré, via le Centre National des Arts Plastiques (CNAP), une grande commande photographique nationale : « *Flux, une société en mouvement* ». Les projets des 15 artistes seront présentés cette année, au Centre régional de la photographie de Douchy les Mines et au festival les Photautumnales de Beauvais.

Je vous annonce aujourd'hui que la prochaine commande photographique nationale sera portée par le Jeu de Paume, dont je tiens à saluer le nouveau directeur Quentin BAJAC.

Je veux également évoquer la commande photographique des Regards du Grand Paris, portée par les Ateliers Médicis et le Centre National des Arts Plastiques (CNAP). Elle est l'exemple d'une parfaite coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales. Je forme le vœu qu'elle en inspire d'autres. De même que la commande publique, les résidences artistiques – dont

l'importance a été rappelée par le Président de la République – sont un outil fondamental dans le parcours des artistes. Je ferai des annonces dans la deuxième quinzaine du mois de juillet. Mais dès à présent, je peux vous dire que je souhaite mettre en place un programme inédit de résidence : « Capsule ».

Il permettra de renforcer les missions des centres d'art, de mettre à disposition des artistes, et s'appuiera sur une charte pour un meilleur accueil des artistes dans les lieux de production.

Accompagner la photographie, c'est l'accompagner dans tous les territoires.

Soucieux de garantir l'équité territoriale, le ministère de la Culture a décidé de soutenir des structures implantées dans les régions où la contribution de l'Etat en faveur de la photographie apparaissait la plus faible.

Ainsi, 200 000€ de crédits supplémentaires ont pu être mobilisés en 2019 en faveur de nombreux lieux ou festivals : je pense à la Quinzaine photographique Nantaise. Je pense à Image Singulière à Sète. Je pense encore aux Rencontres photographiques de Guyane.

Nous devons améliorer les conditions d'exercice du métier de photographe pour toutes et tous.

Et surtout, pour *toutes*. Vous le savez, l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause du quinquennat par le Président de la République.

Nous sommes engagés, avec l'ensemble du gouvernement, avec le ministère de la Culture, pour faire de la parité une réalité.

En photographie comme dans tous les autres arts, le travail des femmes doit bénéficier de la même visibilité que celui des hommes. Nous en sommes loin. Mais nous sommes sur la bonne voie. Dans ce combat, je sais pouvoir compter sur les Rencontres d'Arles.

Elles inaugurent cette année deux prix dédiés aux femmes photographes et un programme de recherche sur la place des femmes dans l'histoire mondiale de la photographie. Je tiens à le saluer.

Accompagner la photographie, ce n'est pas seulement accompagner les photographes. Et les Rencontres savent toute l'importance du livre de photographie.

La structuration des acteurs de cette partie de la filière est essentielle. Je me félicite donc de la naissance : de l'association « France Photo Book », qui regroupe des éditeurs de livres de photographie ; et du Comité de liaison et

d'action pour la photographie (CLAP), qui rassemble des agences photographiques indépendantes.

Ils deviendront, j'en suis certain, des interlocuteurs importants pour les pouvoirs publics.

Accompagner les photographes, ce n'est pas seulement les accompagner *pendant* leur carrière. C'est aussi les accompagner *avant*, et *après*.

Avant, c'est-à-dire au moment de les former. Si nous voulons que l'histoire de la photographie continue à s'écrire pour les décennies à venir...

Si nous voulons que, dans un demi-siècle, d'autres puissent célébrer le centenaire des Rencontres... Alors il faut transmettre le goût de la photographie.

Il nous faut donner envie de devenir photographe ; éveiller les passions, susciter des vocations.

Il nous faut éduquer à l'image. J'ai donc décidé de reconduire en 2020 le dispositif d'éducation artistique et culturelle « Entre les images », porté par le réseau Diagonal. Près de 1000 actions d'éducation à l'image « par » et « avec » la photographie qui ont touché près de 15 000 personnes en milieu scolaire mais pas seulement car l'éducation artistique c'est pour chacun et chacune et tout au long de la vie : en centres sociaux, en milieu hospitalier, en milieu carcéral...

Le nouvel Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle, annoncé en juin, que je porte avec mes collègues de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, prendra d'ailleurs appui sur ce type d'initiative et de dispositif pour aider à la formation de tous les acteurs de l'éducation artistique et culturelle à l'image, et en particulier la photographie.

Par ailleurs, je suis heureux que l'ouverture des Rencontres coïncide avec l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'École nationale supérieure de la Photographie, conçus par Marc BARANI.

J'aurai le plaisir de les inaugurer cet après-midi.

C'est là-bas que se formeront les futurs exposants des Rencontres. Qu'ils aiguïseront leur regard, qu'ils éveilleront leur sensibilité. Qu'ils apprendront, qu'ils grandiront, qu'ils créeront. Enfin, accompagner les photographes *après* leur carrière, c'est protéger notre patrimoine photographique.

Parce qu'elle est le pays de naissance de cet art, la France se doit de mener une politique exemplaire en la matière. Le ministère de la Culture est pleinement mobilisé.

Je suis heureux de vous annoncer que nous allons soutenir : la Société française de photographie pour le lancement d'une revue, Photographica, et le développement d'une nouvelle version du site Arago, qui deviendra un répertoire de fonds photographiques.

J'ai décidé, pour valoriser ces fonds, de lancer une publication annuelle afin de témoigner du dynamisme des politiques d'acquisition des institutions publiques.

Son premier volume paraîtra en novembre. Par ailleurs, la délégation à la photographie du ministère a instauré : un Comité National pour le Patrimoine Photographique, et un groupe de travail portant sur les dons et legs.

Ils doivent garantir une parfaite coordination nationale sur ce sujet, et notamment faciliter les démarches des photographes et de leurs ayants-droit dans leurs projets de donations.

Ce travail porte déjà ses fruits : Denis BRIHAT, dans une belle collaboration entre la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP), nous fait l'honneur de nous faire une donation. Je veux l'en remercier chaleureusement. Enfin, mesdames et messieurs, chers amis, j'ai le privilège de vous annoncer que l'ensemble de l'œuvre de Gilles CARON va rentrer à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine et rejoindre les collections publiques, grâce à une donation.

Au nom de la Nation, je veux remercier Marianne CARON-MONTELY pour cette donation. C'est un legs immense. C'est un geste d'une infinie générosité.

Un geste qui en dit long sur vos valeurs, chère madame ; sur votre sens du partage. Un geste qui vient prolonger tous vos mérites, tous vos combats, tous vos engagements ; des engagements qui vous valent, aujourd'hui, la reconnaissance de notre pays.

Voilà, mesdames et messieurs, chers amis, les convictions qui guident mon action et que je souhaitais partager avec vous.

Dans quelques instants, les Rencontres vont commencer ; le public va affluer ; et la ville va s'animer.

Pendant tout l'été, comme chaque année, Arles va vibrer. Les visiteurs arpenteront les expositions.

Et, à la fin, ils repartiront, sans être tout à fait les mêmes qu'en arrivant. Ils auront un peu changé. Par ce qu'ils auront vu, par ce qu'ils auront regardé.

Les Rencontres continueront à changer les regards.

Elles le font depuis déjà un demi-siècle.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour continuer à les soutenir.

Contact

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse : 01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

@MinistereCC